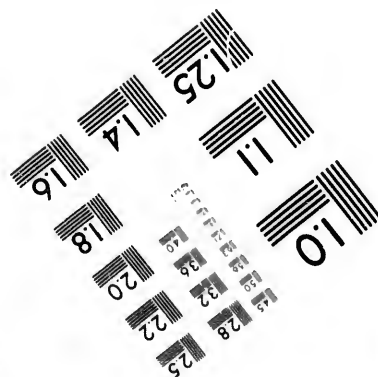
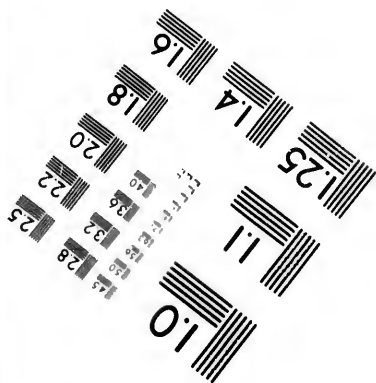
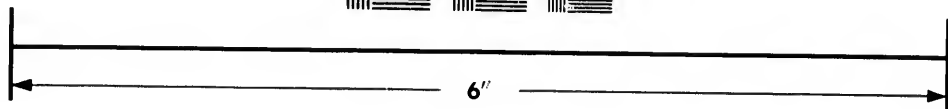
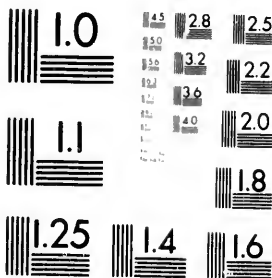


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1981

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

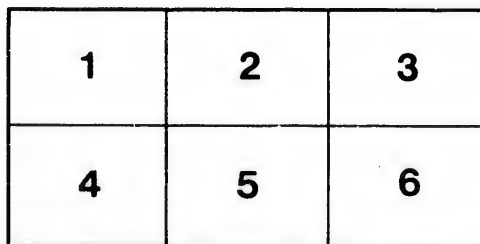
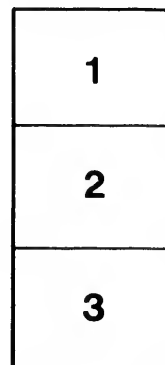
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

LE HEROS DE ST-EUSTACHE



JEAN OLIVIER CHÉNIER.

EMILE DEMERS,
Libraire Editeur,
1611 rue Notre-Dame, Montréal.

MAISON · BLANCHE

65 - rue St. Laurent - 65

CHEMISE FIT A ORDRE

Corps et Caleçons, Chemises, Colets, Poignets, Chaussettes, Gants.

CHAPELLERIES:

FORMES AMERICAINES, Une Spécialité.



T. BRICAULT
UN SEUL PRIX.

LEI

CHE

LEHEROS DE ST-EUSTACHE

- 65

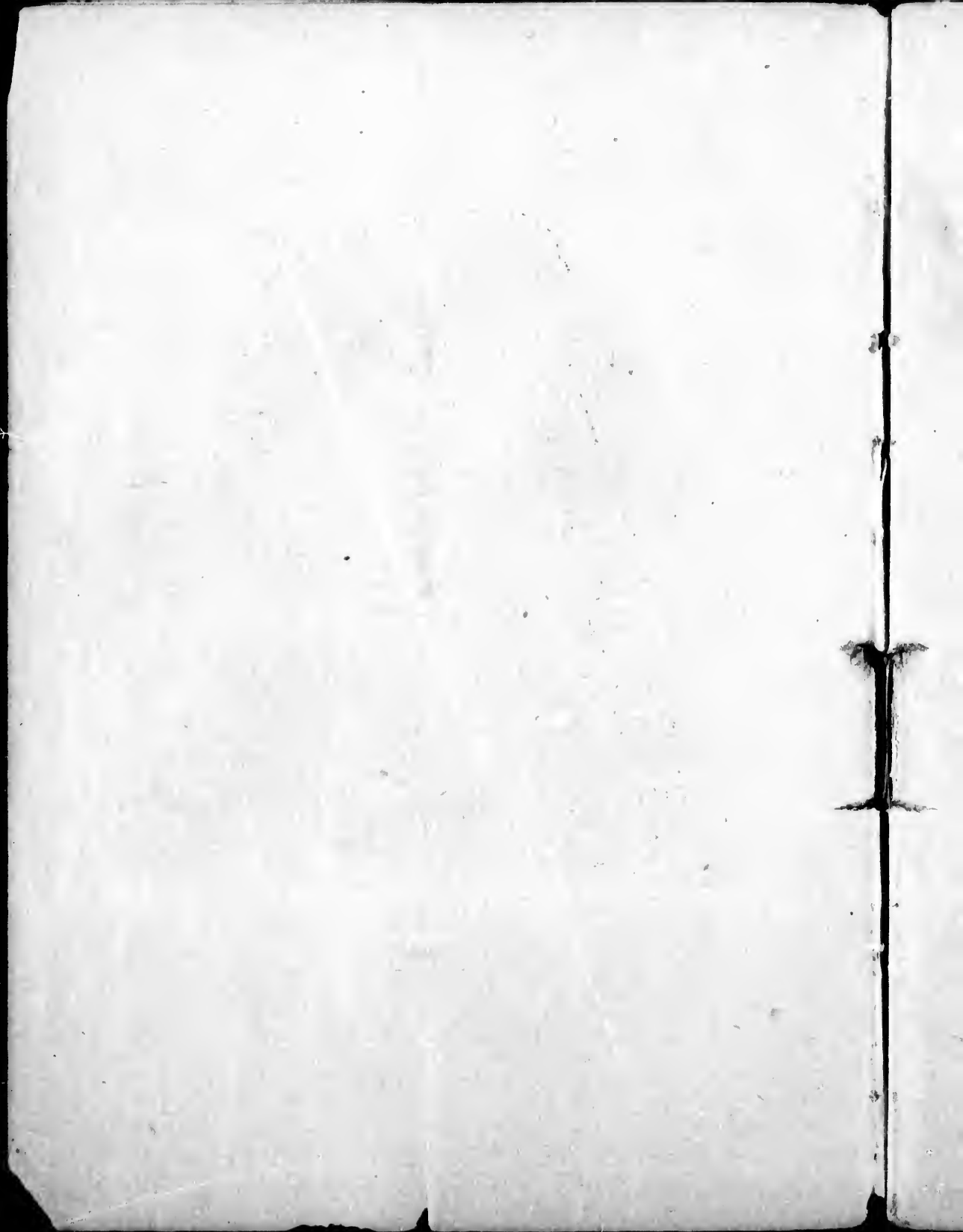
SAULT
SEUL PRIX.



JEAN OLIVIER CHÉNIER.

EMILE DEMERS,

Libraire Editeur,
1611 rue Notre-Dame, Montréal.



CHÉNIER

Peu grand, mais robuste, les épaules larges, la tête imposante, un peu renversée en arrière, les membres musculeux, une physionomie franche, ouverte, le regard fier et hardi, des traits pleins de virilité, des manières vives, la parole véhémentement, un esprit prompt et logique, une âme enthousiaste, faite pour le sacrifice et le dévouement. Une figure de maréchal de France, une nature de soldat.

Voilà en miniature le portrait de Chénier.

Jean-Olivier Chénier naquit à Longueuil en 1806. En 1817, le Dr Kimber, de Montréal, qui l'avait remarqué, le prenait sous sa protection, et, ne pouvant le mettre au collège, se chargeait lui-même de son instruction. Chénier se livra à l'étude avec toute l'ardeur et l'énergie de son tempérament, se faisait recevoir médecin, le 25 février 1828, et allait s'établir à Saint-Benoît, dans le comté des Deux-Montagnes. En 1831, il épousait la fille du célèbre Dr Labrie, allait, peu de temps après, à Saint-Eustache, prendre la place de son beau-père qui venait de mourir, et contribuait puissamment à faire donner le siège vacant du regretté défunt, dans l'Assemblée législative, à M. Girouard.

Les injustices du Bureau colonial et les insolences des bureaucrates exaspérèrent l'âme ardente et patriotique du Dr Chénier. En 1832, on voit son nom figurer en tête d'une réquisition qui avait pour but de protester contre le vol organisé des terres publiques, et de demander un mode de concession plus juste et plus avantageux. La même année, il agissait comme secrétaire d'une assemblée convoquée à Saint-Benoît pour blâmer la conduite des troupes et des autorités dans l'affaire sanglante du 21 mai.

Aux assemblées qui eurent lieu à Saint-Benoît, à Sainte-Scholastique et à Saint-Eustache, dans les mois d'avril, de juin et d'octobre 1837, il fut l'un des orateurs les plus véhéments. A Saint-Scholastique, il prononça les paroles suivantes : "Ce que je dis, je le pense et je le ferai ; suivez-moi, et je vous permets de me tuer si jamais vous me voyez fuir."

Les deux principaux foyers de l'insurrection dans le Nord en 1837 furent Saint-Benoît et Saint-Eustache. Les habitants de ces deux paroisses avaient pour les stimuler, l'exemple d'hommes dont la position, le jugement et le patriotisme leur inspiraient la plus grande confiance. C'étaient, à Saint-Benoît, les Girouard, les Dumouchel, les deux Masson, et le curé de la paroisse, M. Chartier dont les paroles enthousiastes remuaient profondément les esprits.

A Saint-Eustache, c'était Chénier.

Pendant que les Papineau, les Perrault, les Gauvin, les Brown et les Desrivières se dirigeaient vers la rivière Chambly pour échapper aux poursuites, de Lorimier, Ferréol Peltier, Papineau de Saint-Martin, et plusieurs autres se rendaient dans le comté des Deux-Montagnes. Ils étaient accueillis à bras ouverts à Saint-Eus-

tache, par le Dr Chénier, et le récit enflammé qu'ils faisaient de ce qui se passait à Montréal portait au comble l'exaspération des esprits.

Girod arriva ; il se disait envoyé par Papineau pour organiser le Nord et le mettre en état de défendre, comme le Sud, ses droits, sa liberté, ses chefs. Alors se formèrent les camps de Saint-Eustache et de Saint-Benoît, dans le but de tenir tête aux volontaires de Saint-André, de Gore et de Chatham, et d'empêcher l'arrestation des chefs patriotes.

Le 6 novembre, on afficha dans le comté des Deux-Montagnes une proclamation de Lord Gosford, offrant \$2,000 de récompense pour l'arrestation du Dr Chénier. Mais, au lieu de se laisser tenter par les récompenses offertes à la trahison, les patriotes du comté des Deux-Montagnes accoururent de toutes parts autour du Dr Chénier pour s'opposer à son arrestation. Pendant plusieurs jours, il y eut de mille à quinze cents hommes dans le camp de Saint-Eustache.

Girod fut nommé commandant en chef, malgré l'opposition de quelques patriotes, qui voulaient que ce fût Chénier. Mais l'expérience militaire que prétendait avoir Girod, et les conseils de Chénier lui-même, déterminèrent ce choix malheureux.

Chénier prit le titre de colonel.

Il se multiplia et déploya la plus grande activité pendant les jours qui précédèrent la bataille. Ce n'était pas choses facile que de loger, nourrir et satisfaire tant d'hommes, de fortifier leur courage et leur confiance. Un grand nombre, ne pouvant se procurer d'armes, s'en retournèrent dans leurs familles ; beaucoup cédèrent aux conseils de M. Paquin, curé de Saint-Eustache, et de M. Desève, son vicaire, qui les convainquirent

que la résistance aux troupes serait inutile et désastreuse.

Ces deux prêtres essayèrent plusieurs fois d'engager Chénier lui-même à renoncer à ses projets, mais tout fut inutile. Un dimanche après-midi, le 3 décembre, M. Turcotte, curé de Sainte-Rose, qui allait d'un camp à l'autre, apporta à M. Paquin la nouvelle que les patriotes avaient été battus à Saint-Charles. Croyant que cette nouvelle aurait l'effet désiré, M. l'abbé Turcotte et le curé de Saint-Eustache firent mander le Dr Chénier au presbytère, lui racontèrent ce qu'ils savaient et tâchèrent de le convaincre que tout était perdu. M. W. Scott, M. Neil Scott et M. Eméry Féré, qui étaient présents, joignirent leurs instances à celles des trois prêtres, pour le décider à écouter les conseils qu'on lui donnait. Chénier répondit que les nouvelles apportées par M. Turcotte étaient fausses. " Dans tous les cas, dit-il, je suis décidé à mourir les armes à la main, plutôt que de me rendre. La crainte de la mort ne changera pas ma résolution. Autant vaudrait essayer de calmer la mer en fureur que de m'arrêter."

M. Paquin rapporte, néanmoins, que plusieurs fois, pendant la conversation, Chénier parut ému, qu'on vit même des larmes couler sur ses joues.

Plus le moment fatal approchait, plus Chénier devenait grave et pensif. Il était brave, il ne craignait pas la mort, mais la bravoure ne détruit pas le sentiment; au contraire, les soldats les plus intrépides sont souvent les hommes les plus sensibles. Or, Chénier avait une femme et un enfant que sa mort devait laisser sans ressources. A trente-et-un ans, dans toute la sève et la force de la jeunesse, on ne songe pas sans tristesse à

quitter la vie, à se séparer de ceux qu'on aime. Il n'y a pas de doute qu'il pensait aussi au sort des braves qui le suivaient. Il savait que la victoire coûterait cher et que la défaite serait la ruine et la mort d'un grand nombre de ses compatriotes. Mais le Dr Chénier avait résolu, comme Nelson, de ne pas se laisser arrêter sans résistance, et le succès des patriotes de Saint-Denis avait naturellement affermi sa résolution. Persuadé que toutes les révolutions demandent, dans le commencement, des sacrifices et des actes d'énergie, d'audace même, il crut que tout le Nord se souleverait en masse, si les troupes anglaises étaient battues à Saint-Eustache. La nouvelle de la défaite de Saint-Charles ne le découragea pas ; il n'y crut qu'à demi, et, d'ailleurs, c'était un de ces hommes de fer que rien n'arrête, que rien ne détourne de leur but.

Le 13, M. Chartier, curé de Saint-Benoît, vint visiter les patriotes au camp de Saint-Eustache, et les encouragea à marcher courageusement dans la voie où ils étaient entrés. Girod prit aussi la parole avec une énergie qu'il aurait dû déployer sur le champ de bataille.

Le 14, l'alarme fut donnée ; on sonna le tocsin, et les patriotes se préparèrent au combat. Deux milles hommes d'infanterie, avec neuf pièces d'artillerie, cent vingt hommes de cavalerie et une compagnie de volontaires de quatre-vingts hommes, sous le commandement du capitaine Maxime Globenski, arrivaient à Saint-Eustache.

La compagnie du capt. Globenski ayant fait, la première, son apparition à Sainte-Rose, vis-à-vis de Saint-Eustache, les patriotes crurent que c'était la seule force qu'ils auraient à combattre. Cent cinquante hommes partirent, sous le commandement de Chénier, pour les déloger. Ils

s'élançèrent sur la glace, mais ils avaient à peine franchi la moitié de la rivière, qu'ils recevaient, par derrière, une charge à mitraille. Ils furent stupéfiés quand ils aperçurent, en se retournant, les deux mille hommes de Colborne qui s'avançaient sur le côté nord de la rivière. A cette vue, la plupart perdirent courage et s'enfuirent dans toutes les directions à travers la mitraille qui en blessa plusieurs. Chénier eut de la peine à retourner avec les plus braves au village. Bientôt, les boulets commencèrent à tomber dans le village. Pendant que les patriotes se retranchaient dans le presbytère, le couvent, l'église et quelques-unes des maisons avoisinantes, leur général, le vantard Girod, s'enfuyait, à course de cheval, du côté de Saint-Benoît.

A ce moment, il ne restait plus, pour lutter contre les deux mille soldats de Colborne, que cinq ou six cents hommes, dont la moitié à peu près avaient de bons fusils; les autres étaient armés de bâtons, de faux ou de pieux. Sur deux cent cinquante hommes enfermés dans l'église avec Chénier, soixante à quatre-vingts seulement avaient des fusils.

— Qu'allons-nous faire ici, dirent quelques-uns de ces braves à Chénier, nous n'avons pas d'armes ?

— Soyez tranquilles, leur répondit-il gravement, il y en aura de tués, vous prendrez leurs fusils.

Paroles héroïques qui méritent d'être conservées !

Chénier avait le calme énergique des martyrs ou des héros en face de la mort. Il commandait, et il y avait dans son regard, dans sa voix, dans ses gestes, une telle détermination, qu'on lui obéissait machinalement.

Pendant que les boulets de Colborne ébranlaient les murs des édifices où les patriotes étaient renfermés, la cavalerie et l'infanterie cernaient le village et s'emparaient de toutes les issues. A la vue de ce cercle de fer et d'acier qui se resserraient sur eux, Chénier et ses hommes virent bien que tout étaient perdu ; un bon nombre se hâtèrent de s'enfuir, mais les plus braves ne songèrent qu'à vendre chèrement leur vie.

Ceux qui étaient dans la maison de M. Scott forcèrent un détachement d'artillerie de se retirer. Ce fut la seule fois pendant la cannonade que les troupes anglaises s'exposèrent aux balles des insurgés. Enfin, le signal de l'assaut fut donné et on fit feu de tous côtés en s'avancant sur les édifices occupés par les patriotes. Ceux-ci répondirent vigoureusement pendant quelque temps ; mais leurs balles se perdirent et ils furent bientôt enveloppés dans un nuage de fumée entre les murs qui croulaient, au milieu d'une grêle de balles qui leur arrivait de partout.

Les troupes s'étant emparées du presbytère, un poêle qui se trouvait au milieu de la grande salle fut renversé ; le feu prit et, dans un instant, tout fut en flammes. Chénier et ses hommes continuèrent de se défendre avec plus d'énergie que d'effet, tirant plus ou moins au hasard du clocher et des fenêtres de l'église.

On peut se faire une idée de ce que ces pauvres gens devaient éprouver. Ils avaient vu s'écrouler au milieu des flammes tous les édifices où leurs compatriotes se défendaient ; ils avaient entendu les cris des blessés et des mourants ; ils avaient vu dévorer par les flammes ceux que les balles ou les baïonnettes avaient épargnés. Entourés de tous côtés, ils savaient bien que le même sort les attendait. Plusieurs voulurent

s'enfuir en se jetant par les fenêtres du côté de la rivière, mais la plupart furent tués en sautant. Bientôt il ne resta plus autour du Dr Chénier qu'une poignée de braves qui, imitant l'héroïsme de leur chef, se battaient en désespérés.

Le feu était à l'église et les flammes se propageaient avec rapidité.

Chénier se décida à sortir. Il fit appel à ses gens et leur dit de le suivre, qu'il fallait essayer de passer au travers de l'ennemi. Il sauta avec eux par les fenêtres du côté du couvent, et s'élança, son fusil à la main, vers la porte du cimetière. Une balle le jeta par terre ; il se releva sur un genou, fit feu sur les Anglais, et reçut une autre balle en pleine poitrine, au moment où il essayait de recharger son fusil. Le brave Chénier tomba pour ne plus se relever.

Soixante-dix patriotes périrent par le fer et le feu, la plus grande partie du village fut consumée.

La tradition rapporte qu'après le combat le corps du Dr Chénier fut trouvé vers six heures et porté dans l'auberge de M. Addison, où on l'étendit sur un comptoir, que là on lui ouvrit la poitrine, qu'on lui arracha le cœur et qu'on promena ce cœur au bout d'une baïonnette, au milieu des imprécations d'une soldatesque effrénée. M. Paquin nie ce fait ; il prétend que les médecins ouvrirent la poitrine de Chénier simplement pour constater les blessures qu'il avait reçues, et M. de Bellefeuille, qui a écrit l'histoire de Saint-Eustache, corrobore son assertion.

Mieux vaut, pour l'honneur de l'humanité, accepter la version de M. Paquin.

Mais nous ne voyons pas comment on peut refuser de croire les personnes qui affirment sous serment avoir vu ce qu'elles racontent. Il est un

fait certain et admis par tout le monde : c'est que le corps de Chénier a été ouvert, dans le but, dit-on, de constater exactement la cause de la mort.

Cette explication est assez ridicule. Depuis quand ouvre-t-on les corps des soldats tués sur un champ de bataille pour savoir de quoi ils sont morts ?

Il faut voir dans l'affaire de Saint-Eustache une protestation plutôt qu'un combat. On y trouve plus de courage et d'héroïsme que d'habileté. Avec cinq cents hommes déterminés, Chénier aurait pu tenir tête aux troupes envoyées pour l'arrêter. Il aurait été si facile de surprendre les troupes sur le chemin, de briser la glace sous leurs pieds, ou bien encore de faire en face de l'église de Saint-Eustache des terrassements qui, joints aux maisons avoisinantes, auraient formé un système de défense formidable.

Mais n'oublions pas que les conseils du curé et du vicaire de la paroisse et l'exemple de quelques-uns des chefs avait réduit le nombre des patriotes à une poignée d'hommes, que Chénier, improvisé général au dernier moment, lorsque le canon déjà se faisait entendre, eut à peine le temps de se renfermer dans l'église avec les braves restés autour de lui pour partager son sort.

Plus on critique la conduite de ces braves gens au point de vue de l'art militaire et mêmes des plus simples règles de la prudence, plus on doit au moins rendre hommage à leur valeur, à leur indomptable énergie. Aussi, Saint-Eustache sera toujours un lieu sacré pour ceux qui croient que le mérite des actions n'est pas dans le succès, mais dans la sincérité des motifs, la noblesse des convictions et la grandeur du dévouement.

L'étranger lui-même ne peut passer devant la vieille église qui fut le théâtre de la lutte que nous venons de raconter sans s'arrêter, sans contempler avec respect les cicatrices des blessures que les boulets de Colborne lui ont faites en 1837. L'indifférent veut voir l'endroit où Chénier est tombé.

Quel que soit le jugement que l'on porte sur l'opportunité de l'insurrection de 1837, et sur la témérité de ceux qui se crurent assez forts pour résister par la force au gouvernement anglais, on ne pourra reprocher à celui-là d'avoir abandonné, au moment du danger, ceux qu'il avait soulevés, d'avoir déserté le drapeau qu'il portait si fièrement à l'assemblée de Saint-Charles. Sa mort atteste la sincérité de son patriotisme, et justifie la confiance que le peuple avait en lui. Les Canadiens-français se feront un devoir de le donner en exemple aux faibles et aux timides toujours prêts à tout céder, à tout sacrifier, et ils ne cesseront de se répéter de père en fils le récit de sa mort héroïque et de dire : " Brave comme Chénier."

Bien coupables sont ceux qui dogmatisent en face de l'héroïsme et cherchent à l'amoindrir !

Ils préparent des générations de peureux.

On ne respecte que les nations qui savent se faire craindre par des actes d'énergie et produisent de temps à autre des hommes comme Chénier.

Aussi, tôt ou tard on élève des monuments à la mémoire des héros au milieu des cendres blanchies et oubliées de leurs détracteurs.

L'histoire ne se dément pas.

L. O. DAVID.

CHENIER

LE HÉROS DE SAINT-EUSTACHE

Elle fut magnanime, héroïque et sans tache,
Votre légende, ô fiers enfants de Saint-Eustache !

Quand le reste pliait ; quand, à Saint-Charle en feu,
Sacrifiant leur vie en un suprême enjeu,
Les hardis défenseurs de notre sainte cause,
Martyrs du grand devoir que la Patrie impose,
Étaient morts aux lueurs de leurs foyers détruits ;
Quand les plus dévoués au loin s'étaient enfuis,
Traqués en malfaiteurs jusques à la frontière,
Et que les conquérants, avec leur morgue altière,
De leurs cris de triomphe insultaient les vaincus,
Vous, au sublime appel d'un nouveau Spartacus,
Voulûtes, réunis en phalange sacrée,
Défiant jusqu'au bout la puissance exécrée
Des tyrans désormais transformés en bourreaux,
Vaincre en désespérés ou mourir en héros !
Colborne et ses soldats, sinistre et lourd cortège,
S'avançaient en traînant leurs fourgons sur la neige.
L'invective à la bouche et la torche à la main,
Répandant la terreur partout sur leur chemin,

Ces preux, qu'on aurait dit recrutés dans les bouges,
S'approchaient, et de loin les uniformes rouges
Semblaient, mouvants replis, au front des coteaux
Comme un serpent énorme aux longs anneaux san-
[blancs,
[glants.

Ces reîtres sont joyeux ; déjà leur cœur savoure
Le plaisir qu'a le nombre à vaincre la bravoure.

En revanche le ciel est triste et nuageux,
Ce matin-là, le jour, à l'horizon neigeux,
Tardif, n'avait jeté qu'une lueur blafarde.
Chénier toute la nuit avait monté la garde ;
Et puis, n'attendant plus que le fatal moment,
Longtemps, les yeux fixés au pâle firmament,
Tout rêveur, il se tint debout à sa fenêtre.
— Pleurez-vous ? fit quelqu'un. Il répondit : — Peut-
[être !

J'aurais, ajouta-t-il sans trouble dans la voix,
Voulu voir le soleil pour la dernière fois !

*
* *

A midi le canon tonna.

Silence morne,
Pas un bruit n'accueillit ce salut de Golborne.
Pour combattre avec chance, équipés à demi,
Il valait mieux laisser s'approcher l'ennemi.

Les insurgés s'étaient retranchés dans l'église ;
Cent hommes tout au plus, braves que paralyse
Le manque de fusils et de munitions.
Mais n'importe ! chez eux nulle défections !
Armés ou désarmés, du premier au centième,
Tous sont prêts à mourir, et combattront quand même.
— C'est bien, leur dit Chénier, un éclair aux sourcils.
Les mourants cèderont aux autres leurs fusils :
Nous en aurons bientôt assez pour tout le monde.
Cependant au dehors la canonnade gronde ;

Le bourg est envahi, tous les chemins bloqués ;
Les affûts destructeurs sur l'église braqués,
Faisant sauter les ais, déchirant les murailles,
Lancent la foudre avec des paquets de mitrailles ;
Derrière un bataillon un bataillon surgit ;
Mêlant sa fusillade au canon qui mugit ;
L'église n'est bientôt qu'une vaste mesure.
Mais, du haut des clochers et de chaque embrasure,
Les hardis assiégés ripostent fièrement.
Repoussant chaque assaut par un redoublement
D'efforts et de sang froid, d'adresse et de courage,
Chénier se multiplie et tient tête à l'orage.
Sanglant, échevelé, noir de poudre, on le voit
Grandir en même temps que le danger s'accroît.
Un officier anglais le somme de se rendre :
Le héros souriant lui répond :— Viens me prendre !
Et l'étend raide mort d'un coup de pistolet.

*
* *

Mais, presque au même instant, un énorme boulet,
Fait voler en éclats la grand'porte de chêne.
Alors des assaillants la horde se déchaîne.
On envahit l'église armé jusques aux dents,
Et l'assaut du dehors recommence au dedans.
— Hourra ! criait Chénier ; hardi ! sus aux despotes !
Montrons-leur ce que c'est que des francs patriotes !...
Et des jubés croulants, du haut des escaliers,
A l'abri de l'autel, derrière les piliers.
De partout corps à corps s'engagea la mêlée.

La lutte fut sauvage, implacable, affolée,
Nul temps de recharger les armes, à ce point
Qu'on se prend aux cheveux, qu'on se frappe du poing.
Ils sont deux mille au moins contre cent, mais n'im-
[porte !
On se tue au balustre, on s'écrase à la porte ;
La masse ondule ; on va poussant et repoussant,
Fou de rage, assoiffé de carnage et de sang....

Enfin l'Anglais recule, et Colborne en furie
Est forcé de plier devant Chénier qui crie :
— Victoire ! mes enfants ; victoire, grâce à Dieu !

Un cri désespéré lui répondit : — Au feu !

*
* *

Ces forts, voyant contre eux tourner la tragédie,
Avaient à leurs secours appelé l'incendie.
Ils avaient fait leur œuvre, et l'église brûlait :
L'espoir, l'espoir dernier des héros s'envolait.
Il ne leur restait plus qu'à succomber en braves.

Du portail à l'abside et des clochers aux caves,
La flamme faisait rage. Alors l'œil ébloui
Vit là se dérouler un spectacle inouï.

Pendant que du brasier les spirales rampantes
Sapaient les murs noircis et rongeaient les charpentes,
Et que, dans les horreurs d'un vaste embrasement,
L'édifice flambait, de moment en moment,
Du haut de la bâtisse à demi consumée,
Aux lueurs des éclairs, au sein de la fumée,
Dans les crépitements et les coups de fusils,
Aux clameurs des Anglais d'épouvante saisis,
Eusanglanté, farouche, au bord d'une fenêtre,
On voyait tout à coup comme un spectre apparaître,
Et lancer aux vainqueurs, dont sa haine fait fi,
Un dernier coup de feu dans un dernier défi.

*
* *

Il en périt beaucoup dans les flammes. Le reste
Des vaincus dut subir un sort non moins funeste.
Sitôt que, poursuivi par le feu qui le mord,
Quelque insurgé tentait de s'échapper : A mort !
Il tombait fusillé par une balle anglaise.

Chénier, dernier de tous, sortit de la fournaise.
La scène ne dura que deux minutes, mais
Ceux qui purent la voir ne l'oublieront jamais.
Le héros, en sautant du haut d'une croisée,
S'affaissa sur le sol une jambe brisée.
Ce n'est rien : sous le plomb qui grêle à bout portant,
Chénier sur un genoux se relève un instant ;
Il se dresse aveuglé de sang, l'habit sordide,
Défiguré, hagard, effroyable, splendide ;
Et, pour suprême insulte à la fatalité,
Le fier mourant cria : — Vive la Liberté !
Puis dans le tourbillon, la poudre, le vacarme,
Par un dernier effort il déchargea son arme.
Un nouveau ennemi tomba, mais ce fut tout :
Colborne et ses soldats étaient vainqueurs partout.

* * *

Ce qui suivit eût fait rougir des cannibales.

On traîna de Chénier le corps criblé de balles ;
Un hideux charcutier l'ouvrit tout palpitant :
Et, par les carrefours, ivres, repus, chantant,
Ces fiers triomphateurs, guerriers des temps épiques,
Promenèrent sanglant son cœur au bout des piques...

Puis la torche partout ! les braves en avant !
On brûla les maisons, on brûla le couvent ;
Si quelque humble demeure échappait mi-détruite,
C'est que l'on pourchassait quelques femmes en fuite.
De quartier nulle part, nulle compassion !
Partout pillage, vol et dévastation !
Les vieux citent encor des traits épouvantables :
On sabrait dans les lits, on sabrait sous les tables ;
Tuer des prisonniers, éventrer des mourants,
C'étaient nobles exploits ; un enfant de quatre ans
Est là tout étonné qui regarde et qui flâne :
Un des braves l'ajuste et lui brise le crâne.
Ce brave eut un procès, mais il fut acquitté,
N'ayant au fond puni qu'un petit révolté !...

Enfin, le lendemain, ces nobles Alexandres
Laisaient par derrière eux trois villages en cendres !
C'est à ces durs prix là — sombre nécessité —
Que tout peuple naissant t'achète, ô Liberté !

Ce sont ces crimes-là qui payèrent la nôtre.
Chénier fut un héros, un martyr, un apôtre ;
Sa mort nous a conquis notre place au soleil ;
C'est dans son cœur ouvert, c'est dans son sang ver-

[meil,
Que germèrent plus tard nos franchises publiques.
Qu'un bronze glorieux recouvre ses reliques ;
Et, si quelqu'un tentait, aux yeux de l'avenir,
D'attaquer sa mémoire au lieu de la bénir,
Qu'on le range avec ceux — ô lâcheté qui navre ! —
Dont le courage osa mutiler son cadavre !

LOUIS FRÉCHETTE.

1839

DERNIÈRES LETTRES D'UN CONDAMNÉ.

M. DE LORIMIER ANNONÇANT SA MORT A SON
COUSIN.

Prison de Montréal, 12 février 1839.

Mon cher cousin et ami,

Quelque douleur que j'aie à vous communiquer dans ce jour de malheur la triste nouvelle qui vient de m'être annoncée, je dois le faire sans hésitation : mes devoirs dus à votre générosité, à votre bonté, le souvenir de vos bienfaits, me l'ordonnent et je m'y sou mets. M. Day vient de m'avertir de me préparer à la mort pour vendredi. Tous vos efforts pour sauver votre malheureux cousin ont été inutiles ; mais à l'heure suprême je ne vous en suis pas moins reconnaissant ; on ne doit pas juger d'une chose par le succès ou l'irréussite qui ont accompagné la tentative : vous avez tout fait en votre pouvoir pour moi, voilà ce que je considère et ce pourquoi je vous offre les sentiments de la plus profonde gratitude. Il me reste une chose à vous demander : allez, je vous prie, allez voir ma chère Henriette, c'est à vous de lui offrir les consolations qu'elle pourra goûter. Pauvre épouse ! je vois, je sens son sein déchiré par la peine ; éclater en sanglots ! mais, quoique naturels, à quoi servent-ils ? mon sort est fixé, la mort est inévitable, il faut la voir arriver de notre mieux . . . plus on est faible, plus la mort a d'horreur. D'ailleurs ne vais-je pas passer par la voie ordinaire à tous les hommes ? Si ma mort arrive un peu plus tôt, elle est pour des motifs dont je ne puis rougir : je meurs en sacrifice à

mon pays. Puisse sa cause désolée en recueillir quelques fruits !

Assurez votre Dame de mon amitié constante et de mes respects, et vous, mon cher cousin, vivez heureux et pensez quelquefois à un homme plus malheureux que coupable.

Votre cousin et ami,

CHEVALIER DE LORIMIER.

M. DE LORIMIER ANNONÇANT SON SORT A SON ÉPOUSE.

Prison de Montréal, 12 février 1839.

Ma chère Henriette,

..... Dans ce monde tout change à l'instant : aujourd'hui espérance, demain désespoir. Il faut s'attendre à avoir des malheurs dans la vie humaine, c'est le sort qui attend tous les hommes. Non seulement l'homme montre du courage, de la grandeur d'âme dans les vicissitudes, les dangers et les malheurs, mais la femme se montre sa rivale dans plus d'une occasion. Je te prie de te montrer digne de moi, et de montrer à tes enfants le courage et la vertu d'une femme chrétienne. Quel que soit le sort qui m'attend, qui peut-être sera funeste, ne te laisse pas aller à la douleur, mais pense et vis pour tes enfants qui ont grandement besoin de toi. Je ne dois plus te le dissimuler, mon sort est fixé.... Mon cher cousin Chevalier te le dira de vive voix, je l'en ai chargé par une lettre. Aujourd'hui à trois heures P. M., la notification m'a été donnée par M. Day et M. Muller, en même temps qu'à l'infortuné Hindenlang, de me préparer pour vendredi prochain. Comme il ne me reste que bien peu de temps dans ce monde, je te prie de venir demain matin, si toutefois on ne t'en prive pas.

Mes amitiés à M. et Mme, P...n et à mes amis. En attendant le plaisir de te revoir encore une fois, crois-moi pour toujours ton affectionné époux. Je suis ferme et calme comme de coutume.

CHEVALIER DE LORIMIER.

M. DE LORIMIER ANNONÇANT SON SORT A SON FRÈRE.

Prison de Montréal, 12 février 1839.

Mon cher frère,

C'est pour la dernière fois que je mets la main à la plume pour t'écrire, et encore c'est pour te faire mes derniers adieux. Tu dois avoir appris par les journaux que j'avais subi mon procès pour haute-trahison, devant la cour martiale qui s'est tenue et se tient encore à Montréal, et dont le major-général Clitherow en est le Président. Cette cour m'a trouvé coupable et j'ai été condamné à mort le 29 janvier dernier, sans spécifier le temps. Aujourd'hui à trois heures P.M., M. Day, avocat, et M. Muller sont venus me notifier, en même temps que l'infortuné Charles Hindenlang et trois autres, pour être pendus après-demain (vendredi). Il m'est douloureux de laisser ma patrie encore dans les chaînes, et ma famille dans l'infortune ; quoiqu'il en soit, il faut que je meurs. mais je meurs courageux, ferme et calme. Comme il ne me reste que bien peu de temps je ne puis t'écrire plus long.

J'ai cherché et me suis interrogé si, ayant embrassé la cause de la patrie, mon âme était engagée ; la liberté qui est écrite dans mon âme en lettres de feu, me dit non. Aujourd'hui suis-je criminel parce que je ne réussis pas ? Si je réussissais demain, je serais bienheureux. La cause n'est-elle pas la même ? (1)

(1) Cette lettre ne paraît pas avoir été achevée.

M. DE LORIMIER ANNONÇANT SON SORT A UN AMI.

Prison de Montréal, 12 février 1839.

9 heures du soir.

Mon cher C....r,

Il ne me reste plus qu'à préparer ma conscience pour un autre monde et à faire mes adieux à mes amis. Il en coûte toujours à laisser le monde quand des liens aussi forts que ceux qui m'unissent à la terre, existent, mais pas autant qu'on se l'imagine quand la mort se montre dans le lointain. Plus on la considère de près, moins elle est dure, moins elle est cruelle. Si beaucoup la redoute autant, c'est parce qu'ils n'ont pas pensé sérieusement à mourir. Pour ma part, cher C....r, je suis dévoué, ferme et résolu — je remercie le ciel de me donner autant de force. Je n'ai pas voulu entreprendre le voyage long de l'éternité sans t'adresser mes remerciements sincères pour les services que tu m'as rendus, et t'assurer de mes sentiments de gratitude et d'amitié que j'en retiens envers toi. Puisse le ciel t'accorder une longue et heureuse carrière ! Puisse-tu prospérer comme tu le mérites, et te rappeler que je suis mort sur l'échafaud pour mon pays ! Adieu.

Ton sincère et dévoué ami,

CHEVALIER DE LORIMIER.

M. DE LORIMIER ANNONÇANT SON SORT A UN AMI.

Prison de Montréal, 12 février 1839.

10 heures du soir.

Mon cher R.....e,

Le grand jour du départ approche, il va falloir vous laisser ainsi que tant d'autres amis. Je ne regretterais pas la vie si je n'avais ni femme, ni enfants, ni

amis, ni *patrie* ... Si je n'avais les liens qui attachent à la terre qui contient des objets si chers et si précieux à mon cœur tendre. Malgré tous ces nœuds, je ne réproûve pas mon sort : je meurs pour une noble cause ; j'ai eu le temps de me préparer. J'entrevois la mort depuis le jour de ma réclusion — je me suis bien familiariser avec cette idée sinistre du trépas — je vais mourir, mais mourir ferme et toujours le même, fidèle à mes amis et à la cause infortunée de ma patrie. Je n'ai plus que deux soleils à voir luire et se coucher sur moi, ma vie doit s'éteindre à ce terme : cet astre qui anime et vivifie tout ne fera qu'éclairer l'ami qui viendra verser une pleur auprès de mes cendres inanimées. Quand dans de longues années on répétera mon nom (si l'on m'en trouve digne) parmi ceux des martyrs pour la liberté, rappelez-vous que je suis mort votre ami sincère et reconnaissant, et pensez aux malheureux proscrits et voués à l'échafaud, parmi lesquels je vais bientôt marcher. Cher ami et concitoyen, je n'oublierai pas l'embrasement amical que vous me donnâtes à l'heure de notre séparation, lorsque l'on me mit dans ma cellule sous les verroux avec mon compagnon d'infortune, le Dr Brien ; j'en ai compris le sens, il m'a pénétré du feu sacré de l'amitié plus que les paroles les plus éloquentes. Soyez heureux et pensez toujours à moi. Adieu.

CHEVALIER DE LORIMIER.

DÉCLARATION DE M. DE LORIMIER.

Prison de Montréal, 13 février 1839.

11 heures du soir.

Le public, et mes amis en particulier, attendent peut-être une déclaration sincère de mes sentiments. A l'heure fatale qui doit nous séparer de la terre, les opinions sont toujours regardées et reçues avec plus

d'impartialité — l'homme chrétien se dépouille en ce moment du voile qui a obscurci beaucoup de ses actions pour se laisser voir au plein jour. L'intérêt et les passions expirent avec son âme. Pour ma part, à la veille de rendre mon esprit à mon créateur, je ne désire que faire connaître ce que je ressens et ce que je pense. Je ne prendrais pas ce parti, si je ne craignais qu'on représentât mes sentiments sous un faux jour. On sait que le mort ne parle plus, et la même raison d'état qui me fait expirer sur l'échafaud pour ma conduite politique, pourrait bien forger des contes à mon sujet. J'ai le temps et le désir de prévenir de telles fabrications, et je le fais d'une manière solennelle à mon heure dernière, non pas sur l'échafaud, environnée d'une foule insatiable de sang et stupide, mais dans le silence et les réflexions du cachot.

Je meurs sans remords. Je ne désirais que le bien de mon pays dans l'insurrection, et son indépendance ; mes vues et mes actions étaient sincères, n'ont été entachées d'aucuns crimes qui déshonorent l'humanité et qui ne sont que trop communs dans l'effervescence des passions déchaînées. Depuis dix-sept ou dix-huit ans, j'ai pris une part active dans presque toutes les mesures populaires, et toujours avec conviction et sincérité. Mes efforts ont été pour l'indépendance de mes compatriotes.

Nous avons été malheureux jusqu'à ce jour. La mort a déjà décimé plusieurs de mes collaborateurs. Beaucoup sont dans les fers, un plus grand nombre sur la terre de l'exil, avec leurs propriétés détruites et leurs familles abandonnées — sans ressources — à la rigueur des froids d'un hiver canadien. Malgré tant d'infortunes, mon cœur entretient son courage et des espérances pour l'avenir. Mes amis et mes enfants verront de meilleurs jours ; ils seront libres, un pressentiment certain, ma conscience tranquille me l'assurent. Voilà ce qui me remplit de joie, lorsque tout n'est que désolation et douleur autour de moi. Les plaies de mon pays se cicatriseront ; après les malheurs de l'anarchie et d'une révolution sanglante, le paisible Canadien verra renaître le bonheur.

et la liberté sur le St. Laurent. Tout concourt à ce but, les exécutions mêmes. Le sang et les larmes versées sur l'autel de la patrie arrosent aujourd'hui les racines de l'arbre qui fera flotter le drapeau marqué des deux étoiles des Canadas.

Je laisse des enfants qui n'ont pour héritage que le souvenir de mes malheurs. Pauvres orphelins, c'est vous que je plains, c'est vous que la main sanglante et arbitraire de la loi martiale frappe par ma mort. Vous n'aurez pas connu les douceurs et les avantages d'embrasser votre père aux jours d'allégresse, aux jours de fête. Quand votre raison vous permettra de réfléchir, vous verrez votre père qui a expiré sur le gibet pour des actions qui ont immortalisé celles d'autres hommes plus heureux. Le crime de votre père est dans l'irréussite ; si le succès eût accompagné ses tentatives, on aurait honoré ses actions d'une mention respectable. Le crime fait la honte et non l'échafaud. Des hommes d'un mérite supérieur m'ont déjà battu la triste carrière qui me reste à parcourir — de la prison obscure au gibet. Pauvres enfants, vous n'aurez plus qu'une mère désolée, tendre et affectionnée pour appui, et si ma mort et mes sacrifices vous réduisent à l'indigence, demandez quelquefois en mon nom le pain de la vie. Je ne fus pas insensible aux malheurs de l'infortune.

Quant à vous, mes compatriotes, puis-je mon exécution et celle de mes compagnons d'infortune vous être utile. Je n'ai plus que quelques heures à vivre, mais j'ai voulu partager mon temps entre mes devoirs religieux et mes devoirs envers mes compatriotes. Pour eux je meurs sur le gibet, de la mort infâme du meurtrier ; pour eux je me sépare de mes jeunes enfants, de mon épouse chérie, sans autre appui que mon industrie ; et pour eux je meurs en m'écriant :
VIVE LA LIBERTÉ ! VIVE L'INDÉPENDANCE !

CHEVALIER DE LORIMIER.

ADIEUX DE M. DE LORIMIER A UN COMPAGNON DE
CACHOT.

Prison de Montréal, 15 février, 1839,
6 heures du matin.

Mon cher Brien,

Je te laisse, la mort m'appelle sur l'échafaud, il faut que je lui obéisse; je vais périr, mais garde ce souvenir d'un ami sincère. Si tu échappes au malheur qui m'attend, puisse ta carrière être longue et heureuse. Tu as été mon compagnon de cachot, nous partageons la même cellule, le même lit depuis notre sentence de mort; tu m'as offert les consolations recevables dans ma position : je t'en remercie infiniment. le ciel t'en tiendra compte. Pour ma part je fais avant que de mourir les vœux les plus sincères pour ton bonheur. Tu diras à mes amis comment je suis mort, et que, si le gibet a pu couper le fil de ma vie, il ne put atteindre le fil de mon courage.

Adieu cher ami, adieu,

CHEVALIER DE LORIMIER.

ADIEUX DE M. DE LORIMIER A UN AMI.

Prison de Montréal, 15 février, 1839,
6 $\frac{1}{2}$ heures du matin.

Mon cher T.....é,

Vous m'avez demandé un mot, je vous l'ai promis. Je ne puis manquer à ma parole : je l'ai respectée en tous lieux. Cher ami, avant que de mourir, je vous prie de penser à moi ainsi qu'à ma famille qui va perdre son protecteur et son appui. Veillez sur leur sort, c'est la prière de votre ami sincère qui va périr sur l'échafaud pour la cause commune de notre patrie.

Adieu pour toujours,

CHEVALIER DE LORIMIER.

DERNIERS ADIEUX DE M. DE LORIMIER A SON ÉPOUSE.

Prison Neuve de Montréal,

15 février, 1839, 7 heures du matin.

Ma chère et bien-aimée,

A la veille de partir de mon lugubre cachot pour monter sur l'échafaud politique, déjà ensanglantée de plusieurs victimes qui m'y ont devancé, je dois à mon devoir conjugal, ainsi qu'à ma propre inclination, de t'écrire un mot avant que de paraître devant mon Dieu, Juge le Souverain de mon âme. Dans le court intervalle qui s'est écoulé depuis l'union sacrée de notre mariage jusqu'à présent, tu m'as fait, chère épouse, jouir du vrai bonheur. Tu m'as tout prodigué : amitié, tendresse et sincérité. Pour toutes ces vertus de ta part, je n'ai jamais été ingrat. Aujourd'hui des assassins avides de sang viennent m'arracher de tes bras, ils ne pourront jamais effacer ma mémoire de ton cœur ; j'en ai la conviction. Ils viennent t'arracher ton soutien et ton protecteur, ainsi que celui de mes chers enfants. La Providence et les amis de ma patrie y pourvoient ! Ils ne m'ont pas seulement donné le temps de voir mes deux chères petites filles pour les serrer contre mon cœur paternel, et leur donner un dernier adieu. Ils m'ont privé de voir mon bon vieux père, mes frères et sœurs, pour leurs faire mes adieux. Ah ! cruelle pensée ! Cependant je leur pardonne de tout mon cœur.

Quant à toi, ma chère, tu dois prendre courage et penser que tu dois vivre pour tes enfants qui ont grandement besoin des soins maternels de leur tendre et dévouée mère. Ils seront privés de mes caresses et de mes soins.

Je puis t'assurer, ma chère Henriette, que si de la vôûte azurée je puis faire quelque chose pour toi, je ferai tout pour t'aider et te protéger. Mes chers enfants seront privés de mes caresses ! S'il est en ton pouvoir, emploie double caresses envers eux, afin qu'ils ne puissent pas trop ressentir les effets de la

perte sur laquelle ils vont bientôt avoir à pleurer. Je ne te reverrai plus sur cette terre ! O quelle pensée ! Mais toi, ma chère Henriette, tu pourras encore me revoir une fois, et pour la dernière fois ; alors je serai . . . froid . . . inanimé . . . et . . . défiguré.

Je termine, ma chère Henriette, en offrant à l'Eternel les vœux les plus sincères pour ton bonheur et celui de mes enfants. Tu as reçu hier au soir mes derniers embrassements et mes derniers adieux : cependant du fond de mon froid, humide et solitaire cachot, entouré de tous les appareils de la mort, je te fais mon dernier, oui, mon dernier adieu. Ton époux tendre et chéri, enchaîné comme un meurtrier, ses bras à la veille d'être liés, te souhaite, ma chère Henriette, le bonheur, si jamais ton cœur abîmé de douleur, puisse le goûter. Sois douc heureuse, ma chère et malheureuse épouse, ainsi que mes chers petits enfants ; c'est le vœu le plus ardent de mon âme. Adieu, ma tendre épouse, encore une fois, adieu. Vis et sois heureuse !

Ton malheureux époux,

CHEVALIER DE LORIMIER.

“ AVANT TOUT SOYONS CANADIENS.—Cartier.”

★ L'Emulsion Boulanger ★

D'Huile de Foie de Morue aux Hypophosphites de Chaux et de Soude et de Lait concentré

est fabriquée en Canada par des canadiens-français. C'est sans contredit la meilleure Emulsion d'Huile de Foie de Morue sur le marché.

L'Emulsion Boulanger

est le reconstituant le plus puissant que doivent employer les CONSOMPTIFS, les VIEILLARDS, les FEMMES et les ENFANTS débiles et toutes les personnes délicates et émaciées.

L'Emulsion Boulanger

est l'heureuse association des médicaments les plus puissants pour combattre tous ces états de langueur, d'amaigrissement et d'épuisement nerveux auxquels les tempéraments sont, de nos jours trop fatalement prédisposés.

L'Emulsion Boulanger

est agréable au goût et ne fatigue pas l'estomac.

En vente chez tous les pharmaciens.

AVIS

Si l'Emulsion Boulanger avait été employée par Chénier et ses compatriotes en '37, ils n'auraient jamais succombé.

Servez-vous-en et devenez forts !

THOS. F. G. FOISY

Seul Canadien Manufacturier de Pianos

214 CHEMIN PAPINEAU

MONTREAL.

Les pianos les mieux finis et les
dessins les plus nouveaux.

Téléphone de la Manufacture 7227

Téléphone privé 1700.

Restaurant • Commercial

Tenu par THEOTIME LANCTOT

Coin des rues Notre-Dame et St. Gabriel

Rendez-vous du Commerce et du Barreau | Lunch de
Midi à trois heures.

VINS, LIQUEURS et CIGARS de 1ère Qualité

Monsieur Lanctôt tient aussi son autre res-
taurant au numéro

1761 RUE STE-CATHERINE

Magnifique Salle de Café pouvant contenir
450 personnes.

J. B. LORGE
Chapellier et Manchonnier

Dans les styles les plus nouveaux

No. 21

Rue St. Laurent

MONTREAL.

EMILE DEMERS

LIBRAIRE ET

Marchand d'articles de Fantaisie

No. 1611 Rue Notre-Dame

MONTREAL.

N.L. acc. NO. 28472
F5074
.9
C38
44
Reserve

Repas à toute heure. Service parfait.

RESTAURANT GRAND VATEL
50-RUE ST-JACQUES-50
MONTREAL.

W.M. CHENIER, Propriétaire

Téléphone 2832.

➔ **EMILE'S RESTAURANT** ➔

88-St. James Street,-88

SPECIALTIES :

MONTREAL.

Liquors, Wines and Imported Cigars.

A. E. POIRIER

AVOCAT

35 Rue St-Jacques
MONTREAL.

Bell Téléphone 2201. Repas à toute heure.

Restaurant "Princesse-Louise"

GEORGE CHARTRAND, Prop.

1636 Rue Notre-Dame
MONTREAL.

La Pharmacie Decary

Entre dans sa quatrième année, et dès le début, a pu rivaliser, de droit, avec les établissements du genre en Canada.

Nous n'avons rien épargné pour en faire une PHARMACIE DE PREMIÈRE CLASSE, et l'encouragement qu'on nous a prodigué nous honore.

Nous désirons attirer une attention toute spéciale sur les trois points suivants qui caractérisent notre Pharmacie :

10. La Pharmacie étant ouverte le *JOUR et la NUIT*, offre toute la commodité que nécessitent les cas urgents.
20. Un Laboratoire d'Analyses Médicales et Biologiques est attaché à la Pharmacie et est sous la haute direction d'un chimiste de Paris.
30. Trois Pharmaciens Licenciés préparent les prescriptions, et outre la grande sécurité dans les manipulations, les clients sont assurés de la parfaite pureté des produits employés dans les ordonnances.

Nous informons Messieurs les Médecins que nous sommes en mesure de leur fournir les médicaments au plus bas prix du marché.

Notre avantage d'avoir des Commissionnaires à Paris, nous permet de les faire bénéficier des dernières préparations qui surgissent dans le monde médical.

DECARY, Pharmacien à Montréal,

COIN DES RUES

Ste. Catherine et St. Denis,

Téléphone 6833.

Pharmacie ouverte toute la nuit.

T. E. & A. MARTIN

Autrefois de la maison FEE & MARTIN.

1924 RUE NOTRE-DAME

Ouvert tous les soirs jusqu'à 9 hrs.



1924 RUE NOTRE-DAME
Quelques portes à l'ouest de l'Hotel Balmoral.

Meubles et Lits de toutes sortes.

Vendant au comptant ou à crédit avec des termes de paiements aisés pour les personnes responsables.

T. E. & A. MARTIN,

Montreal.

12-20

